

COVID - 19 / PROTÉGEONS-NOUS !

FICHE PRATIQUE
PHARMACIENS N°02

CAMPAGNE DE VACCINATION ANTI-GRIPPE
2020-2021



LES DÉCHETS ISSUS DES VACCINS ANTI-GRIPPE COMMENT LES ÉLIMINER ?

1



J'inscris sur la boîte DASTRI : « **vaccination** » pour me permettre de la **distinguer plus facilement**.

2



Je peux déposer **jusqu'à 96 seringues usagées issues de la vaccination**, dans une grande boîte DASTRI.

3



JE SUIS POINT DE COLLECTE DASTRI

Une fois la **boîte remplie**, je la dépose dans un **carton de 50L accueillant déjà d'autres boîtes** rapportées par votre patientèle.

JE NE SUIS PAS POINT DE COLLECTE DASTRI

Je **rapporte les boîtes fermées définitivement** dans un point de collecte DASTRI.

www.dastri.fr/nous-collectons

JE CLIQUE

4

À la fin de la campagne, je déclare le nombre de **vaccins**, de **tests sérologiques** et de **boîtes DASTRI utilisés**. Et le nombre de **tests rhinopharyngés réalisés**.



Étape indispensable pour **télécharger le « bon de prise en charge DASTRI »**, à présenter en cas de contrôle.

RAPPEL

LES DAS* ET EPI**



masque



gant



pansement



compresse

À enfermer dans un **sac plastique pour ordures ménagères et à conserver 24h avant de les jeter dans la poubelle**.

*DAS : Déchets d'Activité de Soins

**EPI : Équipement de Protection Individuelle



NOUS CONTACTER

www.dastri.fr/contact f | t | in